



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



DOSSIER DE PRESSE

Colloque « Les industries de défense face aux enjeux internationaux »

Remise du prix d'économie de la défense par Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense

Mercredi 16 décembre 2015

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, amphithéâtre Richelieu

Contacts presse :

**Secrétariat général pour
l'administration**

Romain David

Tél: 09 88 68 62 36 – 06 31 18 93 14
romain.david@intradef.gouv.fr

DICoD

Centre de presse

Tél : 09 88 67 33 33

presse@dicod.fr

Fonds de dotation de l'IHEDN

Bertrand Demandre

Tél : 01 44 42 41 03

bertrand.demandre@ihednpartenaires.fr

Sommaire

Présentation du colloque « Les industries de défense face aux enjeux internationaux »	3
Session n°1 - Échanges internationaux en matière d'armement : quels facteurs de croissance ?	4
Session n°2 - Quelles stratégies d'adaptation des industries de défense à l'international ?	5
Remise du prix d'économie de la défense par Jean-Yves Le Drian, ministre de la défense	6
Présentation de l'Observatoire économique de la Défense et de la chaire Economie de défense du Fonds de dotation de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN)	7
Biographies des intervenants	9
Modalités d'accès au colloque	11

Présentation du colloque « Les industries de défense face aux enjeux internationaux »

L'autonomie stratégique de la France constitue une constante de la politique de défense depuis les années 1950. Celle-ci trouve ses racines sur le territoire national. La contrainte budgétaire croissante, le développement des alliances multilatérales ou bilatérales en matière militaire, la concurrence internationale accrue sur les marchés internationaux de défense ainsi que l'internationalisation des tensions et conflits dans le monde, posent la question de l'internationalisation de la politique de défense.

D'un point de vue économique, l'année 2015 a été marquée par une hausse importante des exportations d'équipements militaires de la France. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette évolution. La contrainte budgétaire plus forte présente des conséquences sur le niveau de commande nationale et sur les financements. La demande internationale s'adressant aux industriels français est par ailleurs plus élevée. Ces derniers cherchent alors à profiter des opportunités à l'exportation pour compenser les baisses des marchés européens. Dans le même temps, l'environnement est plus concurrentiel avec l'émergence de nouveaux acteurs. La première session du colloque vise à approfondir ces différents aspects.

En parallèle, les groupes industriels se réorganisent sur la scène internationale selon des déterminants techniques, économiques et stratégiques. Tant en matière d'achat que de partenariats industriels à l'étranger, les changements opérés ces dernières années sont sources d'enjeux majeurs, non seulement sur les aspects économiques (compétitivité, répartition des richesses, etc.) que stratégiques (autonomie, soutien et contrôle, etc.), à la fois pour les entreprises et les pouvoirs publics. La seconde session du colloque a pour objectif d'analyser la manière dont les groupes industriels adaptent leurs activités de recherche et de production aux enjeux internationaux.

SESSION N°1 – Echanges internationaux en matière d'armement : quels facteurs de croissance ?

14h15 : ouverture par Christian de Boissieu, professeur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et président du conseil scientifique de la chaire Economie de défense du Fonds de dotation de l'IHEDN.

14h30-15h30 :

L'objet de cette première session est de montrer que la forte augmentation des échanges internationaux au cours des dernières années s'explique à la fois par une demande plus élevée provenant en partie de tensions internationales plus fortes, par des facteurs politiques et stratégiques et par des modifications d'ordre économique.

Les facteurs géopolitiques représentent un facteur explicatif des évolutions récentes en matière d'échanges internationaux. L'analyse de la cartographie des tensions internationales, de leur dynamique et de leur nature permet de comprendre les modifications de la demande mondiale d'équipements militaires constatée ces dernières années. Les facteurs politiques et stratégiques demeurent également primordiaux. Les accords de défense et les partenariats stratégiques constituent le support politique de ces exportations et leur permettent ainsi de soutenir la politique internationale de la France. Au plan économique, la contrainte budgétaire plus forte présente des conséquences sur le niveau de commande nationale et sur les financements des entreprises de défense, notamment en recherche et développement (R&D). Dans le même temps, la concurrence accrue et la nécessaire adaptation aux besoins des différents acheteurs nécessitent des investissements beaucoup plus importants en recherche.

- **Analyse géopolitique des conflits.**

Intervenant :

Dominique Moïsi, conseiller spécial à l'Institut français des relations internationales (IFRI).

- **Partenariats stratégiques.**

Intervenant :

Etienne de Durand, délégué pour la politique et la prospective de défense à la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS) du ministère de la Défense.

- **Analyse économique des échanges internationaux.**

Intervenant :

Jean Belin, analyste économique des échanges internationaux, titulaire de la chaire Economie de défense du Fonds de dotation de l'IHEDN.

Modérateur de la session :

Camille Grand, directeur de la Fondation pour la recherche stratégique (FRS).

15h45 : intervention de Louis Gautier, secrétaire général à la défense et à la sécurité nationale (SGDSN) sur la réforme du contrôle des exportations de matériels de guerre.

SESSION N°2 – Quelles stratégies d'adaptation des industries de défense à l'international ?

16h15-17h15

Les groupes industriels adaptent leurs activités de recherche et de production au niveau mondial de façon à rendre compte de l'évolution des marchés (enjeux de compétitivité dans un contexte de concurrence internationale accrue, efforts de défense variables selon les régions du monde et les périodes, exigences des importateurs en matière de compensation, en particulier de transferts de technologie). Ces réorganisations s'inscrivent dans un cadre rendant notamment compte des considérations relatives à la (contre)prolifération, à la sécurité des approvisionnements ainsi qu'à l'autonomie stratégique de la France et des pays importateurs.

A titre d'exemple, les exportations d'armement impliquent souvent une implantation locale de capacités industrielles pour répondre aux enjeux d'autonomie stratégique des importateurs (accords de compensation visant à développer l'industrie résidente à l'étranger). Ces implantations locales prennent des formes variées. Ces évolutions engendrent des conséquences à la fois économiques et stratégiques, dont il convient d'appréhender les enjeux abordés dans cette session.

- **Nouvelles stratégies de développement et modalités de mise en œuvre à l'international.**

Intervenante :

Pascale Sourisse, directrice générale en charge du développement international du Groupe Thalès.

- **Atouts et limites des stratégies internationales en matière industrielle.**

Intervenant :

Bruno Cotté, directeur des relations internationales bilatérales du Groupe Safran.

- **Enjeux économiques et stratégiques des réorganisations internationales des groupes de défense.**

Intervenant :

Jean-Michel Oudot, adjoint du secrétaire général de l'Observatoire économique de la Défense à la Direction des affaires financières (DAF) du ministère de la Défense.

Modérateur de la session :

Jacques Tournier, conseiller maître à la Cour des comptes.

17h15 : allocution de clôture par Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, et remise du prix d'économie de la défense 2015.

Remise du prix d'économie de la défense par Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense

Le prix d'économie de la défense récompense un chercheur des universités, grandes écoles ou centres de recherche, pour une thèse, un travail scientifique ou un mémoire universitaire de master ou de doctorat dédié à ce domaine.

Doté d'un montant de 5 000 euros, le prix est décerné par un jury présidé par le directeur des affaires financières du ministère de la Défense, et composé de deux professeurs d'université ainsi que de trois représentants du ministère de la Défense.

Le jury est composé comme suit :

- Hugues Bied-Charreton, directeur des affaires financières (SGA/DAF) du ministère de la Défense, et président du jury ;
- Ingénieur général de l'armement Christophe Fournier, directeur des plans, des programmes et du budget à la Direction générale de l'armement (DGA) ;
- Général de division Gilles Lillo, chef de la division plans-programmes-évaluation à l'État-major des armées (EMA) ;
- Guillaume Schlumberger, directeur de la stratégie de défense, prospective et contre-prolifération à la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS) du ministère de la Défense ;
- Professeur Claude Ménard, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,
- Thierry Kirat, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), université Paris 9 Dauphine.

Les critères d'appréciation des manuscrits sont leur qualité, leur originalité et leur intérêt au regard du domaine de l'économie de défense. Cette année, la phase de candidatures a été ouverte du 21 juin au 1^{er} septembre 2015. Les candidats devaient avoir présenté et soutenu leur thèse, travail scientifique ou mémoire universitaire de master ou doctorat entre le 1^{er} janvier 2011 et le 30 juin 2015.

C'est la troisième fois que le prix d'économie de la défense est décerné. En 2005, il a été remis à Martial Foucault pour sa thèse « Biens collectifs et sécurité extérieure : analyse économique de la politique européenne de défense ». En 2009, il a été remis à Jean-Michel Oudot pour sa thèse soutenue à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne intitulée « Choix contractuels et performances : le cas des contrats d'approvisionnement de défense » ainsi qu'à Sylvain Moura pour sa thèse soutenue à l'université Montesquieu à Bordeaux sur le thème : « L'impossible banalisation des industries de défense : l'apport d'une analyse institutionnaliste à la dynamique des industries ».

Présentation de l'Observatoire économique de la Défense et de la chaire Economie de défense du Fonds de dotation de l'IHEDN

L'Observatoire économique de la Défense

Dépendant de la direction des affaires financières (DAF), elle-même rattachée au Secrétariat général pour l'administration (SGA) du ministère de la Défense, l'Observatoire économique de la Défense (OED) est le service statistique ministériel du ministère. A ce titre, il est le correspondant de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et garant des normes, méthodes et procédures en matière de statistiques et d'indicateurs économiques. L'OED est également en charge de conduire et coordonner les études économiques au sein du ministère, avec pour enjeux d'expliquer les mécanismes économiques à l'œuvre dans les projets conduits. Outre la publication annuelle de l'annuaire statistique de la défense, l'OED produit le bulletin économique de la défense (« EcoDef »), périodique présentant divers articles économiques et statistiques issus des études réalisées par l'OED, ainsi que des travaux de spécialistes sur des sujets d'intérêt pour la Défense.

L'OED a repris, en 2013, les missions du Conseil économique de la défense (CED) : organisation d'un colloque annuel ; récompense, par le prix d'économie de la défense, de travaux universitaires dans ce domaine ; organisation d'échanges et de séminaires spécialisés avec les acteurs du ministère et les experts extérieurs (rencontres économiques de la défense).

La chaire Economie de défense du Fonds de dotation de l'IHEDN

Créée en décembre 2013 par le Fonds de dotation de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), la chaire Economie de défense est le fruit d'une initiative conjointe « État-Industrie » de soutien à la recherche académique en économie de défense, visant à éclairer le plus largement et objectivement possible sur les impacts économiques des décisions politiques en matière de défense.

Ses objectifs sont de fédérer, de diffuser la pensée économique de défense, de produire une recherche universitaire de référence et d'être une interface entre monde académique et décideurs publics et privés. Pour ce faire, la chaire intervient ou participe à la création de formations, elle anime des groupes de travail, organise des conférences et a une activité de production (articles universitaires en économie de défense ou travaux à destination d'un public plus large). Les travaux de la chaire sont ainsi diffusés sous forme d'articles, de documents de travail, de conférences et d'interventions dans les formations.

Trois personnes composent l'équipe de la chaire : Jean Belin, titulaire de la chaire et maître de conférences à l'Université de Bordeaux (Gretha), Julien Malizard, chercheur, et Amélie Marlier, assistante communication.

La chaire dispose d'un comité de pilotage présidé par Olivier Martin et regroupant des représentants du ministère de la Défense (Direction générale de l'armement, Direction générale des relations internationales et de la stratégie, Direction des affaires financières), de l'IHEDN ainsi que des industriels mécènes (MBDA, Renault Trucks Défense, Safran et

Thalès). Le conseil scientifique, présidé par le professeur Christian de Boissieu, veille à la définition et à l'évaluation des activités de la chaire.

Au cours des deux premières années, les chercheurs de la chaire et de son réseau ont produit des travaux sur les entreprises de défense, sur la R&D et l'innovation dans le domaine de la défense et sur les dépenses de défense. Ces travaux permettent de mieux comprendre les spécificités de l'activité défense, ses déterminants, sa place dans l'économie et son impact sur l'économie nationale. Les groupes de travail, les conférences nationales et internationales ainsi que les numéros de revues coordonnées par la chaire ont permis de diffuser et de discuter ces résultats.

Bilan de la chaire : <http://economie-defense.fr/presentation>

Fonds de dotation de l'IHEDN : <http://fdd-ihedn.fr>

La coopération entre l'Observatoire économique de la défense et la chaire Economie de défense

L'Observatoire économique de la Défense et la chaire Economie de défense travaillent de façon complémentaire à rendre compte des enjeux du ministère de la Défense, des industriels et du monde académique. Ils réalisent, chacun dans leur domaine, des estimations et portent des réflexions visant à promouvoir la compréhension des mécanismes économiques dans le domaine de la défense.

Biographies des intervenants

Intervenants lors de la première session :

DOMINIQUE MOÏSI



Dominique Moïsi est l'un des membres fondateurs de l'Institut français des relations internationales (IFRI) et en est aujourd'hui le conseiller spécial. Professeur de relations internationales au Collège d'Europe à Natolin (Varsovie), il est l'un des spécialistes européens les plus reconnus sur les questions internationales. Il est éditorialiste pour The Financial Times, Les Echos et Ouest France.

ETIENNE DE DURAND

Etienne de Durand est directeur adjoint de la Direction Stratégie de défense, Prospective et Contre-prolifération de la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS) du ministère de la Défense. Il a été directeur du Centre des études de sécurité de l'IFRI de 2006 à 2015, où il a traité des questions liées aux politiques de défense française et américaine, ainsi qu'aux interventions militaires récentes.



CAMILLE GRAND



Depuis 2008, Camille Grand est directeur de la Fondation pour la recherche stratégique (FRS). Il a été sous-directeur des questions multilatérales et du désarmement au sein de la Direction des affaires stratégiques, de sécurité et du désarmement du ministère des Affaires étrangères et européennes entre 2006 et 2008 et responsable du désarmement et de la non-prolifération chimique et biologique, de la maîtrise des armements classiques et des dossiers relatifs aux armes légères et de petit calibre, aux mines et aux sous-munitions, à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ainsi qu'au Conseil de l'Europe.

JEAN BELIN

Jean Belin est titulaire de la chaire Economie de défense et maître de conférences à l'Université de Bordeaux (GREThA UMR CNRS 5113). Il a réalisé sa thèse sous la direction de Jean-Yves Caro et un post-doctorat à l'Université de Columbia (New York). Ses travaux en économie de défense ont donné lieu à la publication d'articles universitaires, de conférences ou de contrats de recherche plus appliqués. Il a notamment travaillé sur le risque financier des entreprises de défense et la dépendance à la commande publique, les PME de défense, la R&D et l'innovation, les chaînes de sous-traitance ou l'impact économique des entreprises de défense.



Intervenants lors de la seconde session :

JACQUES TOURNIER

Ancien élève de l'école Polytechnique et de l'ENA, diplômé de Sciences Po et titulaire d'un DEA de philosophie, Jacques Tournier est actuellement conseiller maître, président de section à la Cour des comptes. Il a exercé les fonctions de secrétaire général du Centre national d'études spatiales (1997-2000) et d'adjoint au délégué général pour l'armement (2000-2004). Plus récemment, Jacques Tournier a été rapporteur général du dernier Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale.



PASCALE SOURISSE



Depuis 2013, Pascale Sourisse, diplômée de l'école Polytechnique et de Telecom ParisTech, est directrice générale du développement international du Groupe Thales, et présidente de Thales International. Après diverses fonctions chez France Telecom, Jeumont-Schneider, à la Compagnie générale des eaux et au ministère de l'Industrie, elle rejoint Alcatel en 1995. De 2001 à 2008, elle est PDG d'Alcatel Space, puis d'Alcatel Alenia Space et Thales Alenia Space. De 2008 à 2012, elle est directrice générale de la division Systèmes Terre et interarmées de

Thales puis de la division Systèmes d'information et de communication sécurisés, et PDG de Thales Communications et Sécurité et de Thales Services.

BRUNO COTTÉ

Bruno Cotté est, depuis juillet 2015, directeur des relations bilatérales à la direction générale institutionnelle et internationale du Groupe Safran. Il était précédemment directeur général adjoint de Safran, en charge de l'international. En 1984, Bruno Cotté prend la responsabilité de la branche des équipements aéronautiques de Thomson-CSF pour le Moyen-Orient. En 1990, il rejoint Dassault Aviation, où il sera successivement directeur Moyen-Orient-Afrique, directeur des exportations militaires et, de 2002 à 2005, directeur général. En 2005, il devient Président-directeur général de la Société française d'exportation des systèmes avancés (Sofresa). En 2007, il est nommé président d'Alstom International avant de rejoindre Safran en 2008 au poste d'adjoint au directeur général adjoint du développement international.



JEAN-MICHEL OUDOT



Jean-Michel Oudot est économiste, spécialisé sur les questions de défense. Après avoir consacré sa thèse à l'évaluation et l'explication de la performance des marchés d'armement, réalisée en partenariat avec la DGA, il a rejoint la Direction des affaires financières du ministère de la Défense où il coordonne les études économiques. Enseignant à Sciences Po, il est membre du conseil scientifique du Conseil supérieur de la formation et de la recherche stratégiques (CSFRS), membre associé au Centre d'étude et de prospective stratégique (CEPS) et co-animateur de la section consacrée aux relations Etat-Industrie au sein de l'Association pour les études sur la guerre et la stratégie (AEGES).

Modalités d'accès au colloque

Les journalistes souhaitant assister au colloque doivent impérativement confirmer leur présence auprès de l'un des contacts cités en première page et se présenter à l'entrée de l'université à partir de 13h30.

Une pièce d'identité sera demandée à l'entrée.

Adresse

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, amphithéâtre Richelieu.

17, rue de la Sorbonne (75005, Paris).

Accès les plus proches



Métro : ligne 10, stations « Cluny-La Sorbonne » ou « Maubert-Mutualité ».



Bus : lignes 21, 27, 38, 47, 63, 85, 86, 87.



Velib' : station « 5, rue de la Sorbonne », station « 22, rue Cujas ».